

Une équipe pluridisciplinaire

- Directeur de Parcours
- Médecin directeur pédiatre
- Médecin pédopsychiatre
- Infirmière
- Attachés de direction
- Secrétaires médico-administratif
- Agents d'animation
- Psychomotriciens
- Orthophonistes
- Ergothérapeute
- Éducateurs
- Assistantes sociales

D'autres professionnels sont amenés à intervenir **en partenariat** afin de permettre une prise en charge globale


Nos coordonnées


Site de la Poterie

Rue de la Poterie - Providence
97139 Les Abymes

Site de Boisbert

18 lot les hauts de Boisbert
97129 Lamentin

 **05.90.85.92.26**

 www.kalitepouviv.fr

Nos horaires d'accueil :

du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-16h



Plus d'informations sur
notre site internet



C.A.M.S.P

Centre d'action médico sociale Précoce Lé Koklaya

(Anciennement nommé C.A.M.S.P René Haltebourg)

Nos objectifs

Le CAMSP Lé Koklaya vise à :

1. Favoriser le développement de l'enfant, optimiser son intégration en milieu ordinaire et l'accueillir en tenant compte de ses besoins.
2. Aider les parents à comprendre les difficultés de leur enfant, à mettre en avant leurs compétences, les soutenir et les accompagner dans leur choix.
3. Soutenir l'environnement de l'enfant en travaillant avec la fratrie, la famille élargie, les professionnels de la petite enfance, les assistantes maternelles et familiales.



Nos missions

- La prévention ou la réduction de l'aggravation des handicaps
- Le dépistage et le diagnostic précoce des déficits et des troubles
- Les soins
- L'accompagnement familial
- Le soutien, l'aide et l'adaptation sociale et éducative
- La formation et l'information auprès des partenaires

Notre public

Le CAMSP LéKoklaya est polyvalent. Il accueille des enfants de 0 à 6 ans quel que soit leur déficience et leur besoin, notamment dans les situations suivantes :

- Les nouveaux nés dits « à risque »
- Enfants présentant des troubles du développement d'origines diverses
- Enfants porteurs d'un handicap probable ou avéré.

Les parents s'adressent directement au CAMSP et inscrivent leur enfant qui n'a pas besoin d'une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).